



**Compte-rendu synthétique de la réunion  
du conseil de direction de l'école doctorale Matisse  
du 25 mars 2011  
(salle de réunion – Supélec)**

**Présents ou représentés** François Bodin (représenté par César Viho), Patrick Bouthemy, Alain Charraud (représenté par Valentin Patilea), Godefroy Dang Nguyen (représenté par Dominique Massaloux), Jean-François Héland, Bernard Jouga, Jean-Marie Lion, Jérôme Pagès, Michel Pierre, Lotfi Senhadji (représenté par Guy Carrault), Daniel Thouroude et Éric Pottier, Nicoletta Tchou, Felix Ulmer (représenté par Bernard Delyon)

**Informations diverses**

- De prochaines élections doivent être organisées pour pourvoir deux sièges vacants au conseil de Matisse dans le collège des doctorants (1 siège non pourvu lors de la dernière élection et 1 siège laissé vacant suite à la démission de Gaël Cousin).
- Nicoletta Tchou représentera désormais le CS de Rennes 1.
- Le conseil est informé de la réponse que l'université de Rennes 1 a faite suite à l'expertise de l'école doctorale par l'AERES. Nicoletta Tchou fait part du souhait de Claude Labit et du CS de Rennes 1 à ce sujet : suivre les recommandations des experts.

**Ordre du jour**

Le conseil a abordé les différents points suivants

- 1 - cours spécialisés
- 2 - bourses de mobilité
- 3 - ARED
- 4 - prochain concours de recrutement sur financements MESR
- 5 - reliquats
- 6 - publication de la liste des membres de Matisse avec taux d'encadrement

**1 - Cours spécialisés**

L'IETR propose quatre compléments scientifiques :

- \* Télédéttection, 6h, Eric Pottier (UR1)
- \* Systèmes MIMO, 12h, Maryline Héland (INSA)
- \* Nanotechnologies, 8h, Laurent Pichon (UR1)
- \* Radiologique, 12h, Jacques Palicot (Supélec)

Tous les laboratoires sont invités à faire de même afin de renforcer l'offre de compléments scientifiques mais aussi généraux ou professionnalisants (comme des cours d'économie ou d'épistémologie) de Matisse (voir les recommandations de l'AERES).

Le CDI et le collège doctoral de Rennes 1 sont amenés à développer les formations transversales qui peuvent intéresser plusieurs écoles doctorales.

Jean-Marie Lion signale qu'il a renoncé à poursuivre le cycle de conférences données par les collègues impliqués dans l'école doctorale SHOS vu l'échec de la première. Aucun des doctorants de Matisse n'est venu assister à la première conférence intitulée « Qu'est-ce l'éthique appliquée? ».

Le conseil de direction de Matisse émet un avis favorable sur le recrutement potentiel de tout enseignant-chercheur ou chercheur d'un des laboratoires liés à Matisse pour assurer des compléments de formation.

## **2 - Bourses de mobilité**

**Bourses proposées par le CDI (UEB)** Jean-Marie Lion fait part de la proposition de classement qu'il a transmise au CDI (date limite de retour au CDI : 22 mars 2011). Elle a été réalisée à partir des classements venant des unités et a tenu compte du critère affiché par le CDI de privilégier les candidatures qu'il n'avait jamais soutenues :

### *Mobilité sortante*

- 1/ HAMINI ABDALLAH (IETR) - Avis très favorable - priorité de Matisse  
FLEURY CEDRIC (IRISA) - Avis très favorable - priorité de Matisse  
PASSEMIER DAMIEN (IRMAR) - Avis très favorable - priorité de Matisse
- 2/ LI PEIYU (IRISA) - Avis très favorable  
SAUMARD MATTHIEU (IRMAR) - Avis très favorable  
TANGUY PHILIPPE (IETR) - Avis très favorable
- 3/ BOUAKAZ ADNAN (IRISA) - Avis favorable  
BOUTET ANTOINE (IRISA) - Avis favorable  
CALVEZ MATTHIEU (IRMAR) - Avis favorable  
HUGUENIN KEVIN (IRISA) - Avis favorable  
LAGE FREITAS ANDRE (IRISA) - Avis favorable

### *Mobilité entrante*

- 1 TOLEDO NEREA (TB) - Avis très favorable
- 2 SCHRATZ KATHARINA (IRMAR et INRIA) - Avis très favorable
- 3 MARTINEZ CARILLO FABIO (LTSI) - Avis très favorable

**Bourses Rennes-Métropole et Rennes 1** Le conseil prend connaissance des différentes demandes et des propositions de classement des laboratoires. Il procède à un interclassement en différenciant les différents portails quand c'est nécessaire (Rennes-Métropole et Rennes 1 ou entrante, sortante et aide à la cotutelle) :

### *Aide à la cotutelle Rennes 1*

- 1/ PAMULA Danuta (RENNES1, IRISA)  
KARAMOKO Diarra (RENNES1, IRMAR)
- 2/ ZHANG Yijiang (RENNES1, IRISA)

### *Mobilité entrante Rennes-Métropole*

- 1/ DIOUF Mohamadou Lamine (RENNES1, IRISA)
- 2/ SHARAT CHANDRA Varma (RENNES1, IRISA)

### *Mobilité sortante Rennes-Métropole et Rennes 1*

- 1/ DEMANGE Delphine (ENS CACHAN, IRISA)  
PASSEMIER Damien (RENNES1, IRMAR)  
TANGUY PHILIPPE (INSA, IETR) (seulement Rennes-Métropole)
- 2/ LI Pei Yu (INSA, IRISA)

- 3/ FLEURY Cédric (INSA, IRISA)
- 4/ KLOUDAS Konstantinos (RENNES1, IRISA)
- 5/ FAYOLLE Julien (RENNES1, IRISA)
- 6/ BOUTET Antoine (RENNES1, IRISA)
- 7/ LAGE FREITAS André (INSA, IRISA)
- 8/ BOUAKAZ Adnan (RENNES1, IRISA)

Jean-Marc Jézéquel indique l'importance d'encourager les premières mobilités des doctorants.

**Aide à la mobilité Matisse** Il est proposé d'utiliser les 12000 euros d'aide à la mobilité prévus dans le budget 2011 pour soutenir les 6 dossiers les mieux classés parmi ceux qui ne seraient pas retenus à l'un des ces différents appels (CDI, RM ou R1).

### **3 - ARED**

Cette année les membres de Matisse soumettent 33 dossiers ARED à la région (4 Centre INRIA Rennes – Bretagne Atlantique, 3 ENS Cachan, 3 INSA, 16 Rennes 1, 2 Supélec, 5 Telecom Bretagne) (voir annexe). A la demande de Rennes 1, le conseil propose un interclassement des 16 dossiers portés par cet établissement à partir des classements proposés par les 4 laboratoires IETR, IRISA, IRMAR et LTSI :

- 1/ DAUGE Monique, IRMAR, QWAVE11, 100%  
FERRO-FAMIL Laurent, IETR, FORTOM-P, 50% région et 50% CNES  
CHILLET Daniel, IRISA, 3DSocOI, 50% région et 50% CG22  
HAIGRON Pascal, LTSI, CATAVI, 100%
- 2/ BROUSSEAU Christian, IETR, OAM, 50% région et 50% DGA  
GENET Thomas, IRISA, ROPRAA, 100%  
GARREAU Mireille, LTSI, RICIMM, 100%  
DUQUESNE Sylvain, IRMAR, COUPLAGE, 100%
- 3/ MEHATS Florian, IRMAR, STROBOSC, 100%  
PUAUT Isabelle, IRISA, RT-JIT, 100%  
SAINT-JALMES Hervé, LTSI, EECEPI, 50% région et 50% Australie  
MAHDJOUBI Kouroch, IETR, CAMEL, 50% région et 50% ISL
- 4/ MONBET Valérie, IRMAR, CLIMALEA, 100%  
MOHAMMED-BRAHIM Tayeb, IETR, FLEXPRES, 100%  
BIMBOT Frédéric, IRISA, MUSILANG, 100%  
DE CREVOISIER Renaud, LTSI, FUSIMP, 50% région et 50% Ligue contre le cancer
- 5/ ZORICH Anton, IRMAR, DYNHODGE, 100%

Patrick Bouthemy rappelle que la région devrait fortement privilégier les demandes intégrant un cofinancement. Il fait aussi une remarque générale qui vaut pour ce classement et pour ceux des bourses de mobilité. L'algorithme retenu (les premiers classés par les labos sont automatiquement classés premiers dans la liste globale) ne prend pas en compte les potentialités d'encadrement des différents laboratoires. Jean-Marie Lion indique qu'il proposera lors de la prochaine réunion du conseil un nouvel algorithme qui corrige ce biais.

### **4 - Prochain concours de recrutement sur financements MESR**

Le conseil valide les propositions de commission suivantes :

- 1/ EST (Électronique, Signal et Télécommunications) : Jean-François Héliard, Bernard Jouga, Tayeb Mohammed-Brahim, Éric Pottier, Ronan Sauleau, Daniel Thouroude

2/ ISA (Informatique et Systèmes Aléatoires) : la commission sera composée de 7 membres dont les noms sont à préciser et sa composition tiendra compte des relations étroites entre l'IRISA et l'INRIA

3/ MAM (Mathématiques, Applications et Modélisation) : Nicoletta Tchou, Bruno Pelletier, Antoine Chambert Loir, SanVu-Ngoc, Frank Loray  
Bachir Bekka

4/ TIR (Télécommunications, Informatique, Réseaux) : Claude Jard, Gerardo Rubino, Annie Gravey, Xavier Lagrange, Ludovic Me

5/ TSI (Traitement du Signal et de l'Image) : Fabrice Wendling, Mireille Garreau, Guy Carrault, Pascal Haignon, Lotfi Senhadji

Le dépôt des candidatures se fera suivant le mode décrit à la page <http://matisse.univ-rennes1.fr/fr/contratdoctoral/> du site de l'école doctorale.

Le nombre de financements dont bénéficiera Matisse n'est pas encore connu. Il est probable que le ministère utilise la même clé de répartition qu'en 2010. De plus les réformes récentes dans l'enseignement supérieur impliquent une nouvelle donne. Aussi, les établissements seront probablement devant l'alternative suivante :

1/ chaque établissement gère indépendamment sa dotation de contrats doctoraux attribués par le MESR dans la dotation globale d'établissement (ça semble être la solution retenue par P6)

2/ l'établissement de rattachement principal de ou des écoles doctorales conserve une latitude pour bâtir quelques contrats doctoraux où les doctorants concernés resteront salariés de l'établissement mais seront mis à disposition d'éventuels partenaires cohabilités si la thèse se déroule en leur sein.

Jean-François Hélard s'interroge sur le lieu d'inscription du doctorant dans l'option 2.

## **5 - Reliquats**

A la fin 2010 l'école doctorale était dans la situation singulière suivante. Certains engagements 2010 avaient donné lieu à des prestations réalisées en 2010 mais avec des factures trop tardives pour pouvoir être comptées sur la dotation 2010. L'école se trouvait donc avec un reliquat qui devait être repris par l'université mais elle allait aussi devoir payer sur son budget 2011 les engagements 2010 non soldés. Alertés par cette difficulté, Claude Labit et la DRI de Rennes 1 ont trouvé une solution en accord avec le DAF et le vice-président aux finances de Rennes 1.

## **6 - Publication de la liste des membres de Matisse avec taux d'encadrement**

Les membres de Matisse ont été invités via les laboratoires à vérifier que leurs taux d'encadrement calculés par Matisse étaient conformes à leurs propres calculs. L'école a fait les correctifs qui ont pu lui être demandés. En accord avec le conseil de direction elle va maintenant publier à l'adresse <http://matisse.univ-rennes1.fr/fr/permanents/> une liste des chercheurs, enseignants-chercheurs et titulaires d'un doctorat membres permanents de Matisse qui précise pour chaque personne le statut, l'unité, l'établissement d'affectation et le taux pondéré d'encadrement.

## **Annexe - Liste des dossiers ARED déposés par des membres de Matisse (étab, labo, porteur)**

Centre INRIA Rennes - Bretagne Atlantique, B BAUDRY  
Centre INRIA Rennes - Bretagne Atlantique, B SERICOLA  
Centre INRIA Rennes - Bretagne Atlantique, J NICOLAS  
Centre INRIA Rennes - Bretagne Atlantique, JP TALPIN

ENS CACHAN, IRISA, CACHERA David  
ENS CACHAN, IRMAR, DEBUSSCHE Arnaud  
INSA, IETR, BESNIER Philippe  
INSA, IETR, NEZAN Jean-François  
INSA, IRMAR, LEDOUX James  
RENNES1, IETR, BROUSSEAU Christian  
RENNES1, IETR, FERRO-FAMIL Laurent  
RENNES1, IETR, MAHDJOUBI Kouroch  
RENNES1, IETR, MOHAMMED-BRAHIM Tayeb  
RENNES1, IRISA, BIMBOT Frédéric  
RENNES1, IRISA, CHILLET Daniel  
RENNES1, IRISA, GENET Thomas  
RENNES1, IRISA, PUAUT Isabelle  
RENNES1, IRMAR, DAUGE Monique  
RENNES1, IRMAR, DUQUESNE Sylvain  
RENNES1, IRMAR, MEHATS Florian  
RENNES1, IRMAR, MONBET Valérie  
RENNES1, IRMAR, ZORICH Anton  
RENNES1, LTSI, DE CREVOISIER Renaud  
RENNES1, LTSI, GARREAU Mireille  
RENNES1, LTSI, HAIGRON Pascal  
RENNES1, LTSI, SAINT-JALMES Hervé  
SUPELEC, IETR, SEGUIER Renaud  
SUPELEC, SSIR, BIDAN Christophe  
TELECOM BRETAGNE, BONNIN Jean-Marie  
TELECOM BRETAGNE, BOUCHER Jean-Marc  
TELECOM BRETAGNE, LAGRANGE Xavier  
TELECOM BRETAGNE, LE CAILLEC Jean-Marc  
TELECOM BRETAGNE, ROUX Christian